

Objet : Préavis de grève pour le 2 juin 2026

Paris le 27 mai 2026

Madame la Ministre, Madame la Secrétaire Générale, Monsieur le Directeur Général,

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le SEA-UNSA, organisation syndicale représentative dans l'enseignement agricole public, dépose par la présente un préavis de grève pour la journée du mardi 2 juin 2026. Ce préavis couvre l'ensemble des agents de l'enseignement agricole public et supérieur.

Ce préavis est déposé afin de porter les revendications relatives à la situation des assistant-es d'éducation, dont les conditions d'emploi, de rémunération et d'exercice des missions ne permettent pas aujourd'hui de garantir un cadre de travail acceptable et digne. Les personnels concernés occupent une place essentielle dans le fonctionnement quotidien des établissements, dans l'accompagnement des élèves et dans la qualité du climat scolaire, sans bénéficier pour autant de garanties à la hauteur des missions exercées.

À ce titre, le SEA-UNSA exige :

- La création de postes et le recrutement d'assistant-es d'éducation pour répondre aux besoins réels des établissements.
- La création d'une grille salariale nationale permettant une revalorisation significative des AED.
- L'accès à une formation initiale et continue, effectuée sur le temps de service.
- Un droit effectif à la mobilité pour tous les AED.
- Un examen personnalisé des non-renouvellements en CCP (Commission de Concertation Paritaire).
- La réalisation d'une étude en santé et sécurité au travail spécifique aux AED, prenant en compte les risques particuliers liés à un recrutement de jeunes personnes (carrière débutant à 18 ans, durée potentielle de carrière entière) dont l'analyse des risques diffère forcément de celle des autres personnels

Veuillez agréer, Madame la Ministre, Madame la Secrétaire Générale, Monsieur le Directeur Générale, l'expression de notre considération respectueuse.

Pour le SEA-UNSA



Manuel Deveaud  
Secrétaire Général